

Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas strictement exigé.

**OBSERVATION.**

Les quarts-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués dans leurs classes respectives, par leur progrès et par leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours classique*, il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

**CONDITIONS.**

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est:

Pensionnaires.....	\$100
½ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

PAYABLE D'AVANCE et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année.

Dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'au moins deux mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmerie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plume, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis des autres maisons sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreiller, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette une cuillère, une tasse ou un verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège:

Un lit et sa fourniture.....	\$5 par année
Garniture de lit seule.....	2 " "

**SONT PAYES A PART.**

Piano, usage de l'instrument.....	\$5 par année
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons.....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

**COSTUME.**

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège de Ste-Anne de la Pocatière, août 1885.

**Avis à MM. les Curés.**

**ORGUE A VENDRE**

A DES CONDITIONS FACILES

PAR LA

**Corporation du Collège de Ste-Anne**

La Corporation du Collège de Ste-Anne offre en vente l'orgue de la Chapelle.

Quoiqu'insuffisant pour accompagner le grand chœur des élèves du Collège, cet instrument peut cependant soutenir un chœur ordinaire de paroisse.

Cet orgue est estimé à \$200 par M. Mitchell, facteur d'orgues à Montréal, mais le Collège le donnera pour \$150. Remonté de nouveau, cet orgue sera excellent et ne coûtera que \$180 au plus, comprenant le prix d'achat et de réparation.

La Corporation du Collège offre les meilleures conditions de paiement, et se contentera même de l'intérêt annuel.



**CONTRATS DE LA MALLE.**

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI le 14 AOUT PROCHAIN pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du 1ER OCTOBRE PROCHAIN:

ELGIN ROAD et la STATION DU CHEMIN DE FER trois fois par semaine;

ISLE AUX GRUES et MONTMAGNY, deux fois par semaine;

ISLE-VERTE et N.-D. DE L'ISLE-VERTE, une fois par semaine;

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE et la STATION DU CHEMIN DE FER; douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en, vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }  
Québec, 11 Juillet 1885. }

23 juillet 1885.

**EGREMEUSE DE LAVAL!**

INSTRUMENTS de Paterson & Frère: Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièges, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey: Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

**INSTRUMENTS PLANET, Jr.**

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

**PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,**

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herse carrées montant en bois, Herse toutes de fer, Herse-grubblers de fer, Bouleverseurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sardeurs et Renchasseurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur de Litch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tomberaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vaneurs et séparateurs.

Machines à moulin de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fils pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.